

**EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 26 AVRIL 2007**

Etaient présents : MM LAGÜES-BAGET, ÉLIA, CHÉCHIN, HOLVOET, LION, SZCZEPANSKI
Mmes BACHE ET BICH

Etaient absents : Mme JUGET, MM VERVONDEL, ROBAR, MORCHOISNE ET POSTEL
Pouvoir de M. ROBAR à M. LAGÜES-BAGET, Pouvoir de M.VERVONDEL à M. ÉLIA.
Monsieur ÉLIA est désigné secrétaire de séance.

1°) TRAVAUX ECOLE PRIMAIRE

Monsieur LION présente les entreprises (DAMRENOV, SAUSSINE, PDV) qui ont répondu à l'appel d'offres. Les travaux concernent la restauration des deux salles de classe et du bureau de la Directrice. L'estrade de la salle de classe étant supprimée, un nouvel accès à la cave doit être aménagé.

DAMRENOV : 50433.57 €, PDV : 53589.89 €, SAUSSINE : 48385.60 €

Monsieur LION rappelle que l'intervention de l'entreprise est prévue pendant les vacances de juillet - août. La commission travaux a émis un avis favorable pour l'entreprise SAUSSINE. Il est procédé au vote. Résultat : POUR l'entreprise SAUSSINE à l'unanimité

2°) COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le maire rappelle le débat lors du précédent conseil concernant l'accueil des enfants à la crèche. La communauté de communes propose de reprendre dans ses compétences l'accueil des enfants de 0 à 6 ans. Résultat : POUR à l'unanimité.

4°) ACHAT DU FEU D'ARTIFICE

Monsieur CHÉCHIN propose l'achat d'un feu d'artifice, composé de 35 tableaux, qui sera tiré le samedi 16 juin. Le montant est de 2000€ TTC. Résultat : POUR à l'unanimité.

7°) LOGICIELS INFORMATIQUES

La société JVS, qui fournit les logiciels informatiques à la commune de CHAMPEAUX, a proposé une nouvelle formule plus intéressante pour la commune. En effet, aujourd'hui, les quelques logiciels, l'assistance hot-line et une journée de formation annuelle coûte 2200€ à la commune. JVS propose l'ensemble de la gamme logiciels JVS, à savoir 35 logiciels, une assistance unique et aucune limite en terme de formation. En outre il est prévu au contrat la possibilité de remplacer temporairement la secrétaire en cas d'absence. Le contrat porte sur une durée de 3 ans.

Le coût pour la première année est de 3395€, à imputer sur l'investissement. Les coûts des 2^{ème} et 3^{ème} année se montent donc à 2375 €.

Résultat : POUR à l'unanimité.

8°) ALIMENTATION ELECTRIQUE DE LA FUTURE STATION D'EPURATION

La ligne viendra de la rue des POURTOURS, en souterrain. Le syndicat d'électrification sera le maître d'ouvrage. La contribution communale se monte à 12186,26€. L'abonnement à EDF est un ticket jaune dont l'avantage majeur est d'être secouru en cas de panne prolongée. Monsieur le maire précise qu'il n'était pas possible de se raccorder sur le puits de pétrole puisqu'il s'agit d'un poste privé. Monsieur le maire rappelle que les travaux de la station vont démarrer en septembre. La mise en service est prévue au printemps 2008. Résultat : POUR à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur CHÉCHIN demande où en est la récupération des 20000€ de subvention pour l'abris bus de la place du marché. Monsieur le maire signale que cela suit son cours. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, monsieur le maire lève la séance à 22h10.

La séance du conseil s'achève à la même heure devant l'absence de questions du public.